

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député est peut-être dur d'oreille.

M. Turner (Vancouver Quadra): Vous avez simplement lu l'article.

M. Clark (Yellowhead): Les faits sont tels qu'ils viennent d'être signalés à la Chambre. Il y a déjà quelques temps que nous discutons de la pêche à la morue avec la Communauté européenne. La controverse des chalutiers ne fera que compliquer nos discussions sur la pêche avec la Communauté européenne, dont l'Espagne fait partie. C'est de cela que voulait parler le ministre du Commerce extérieur.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, il y a maintenant de la confusion pour ajouter à la complexité de cette affaire. Nous avons entendu une troisième version des faits. Le ministre des Pêches a dit que rien ne prouvait qu'il y avait un problème. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit que certains faits rendaient le problème plus complexe. Qu'est-ce que le gouvernement compte faire au retour du ministre du Commerce extérieur pour que le gouvernement puisse présenter un front uni pour demander à la CEE d'arrêter ses tactiques de harcèlement ou de supprimer les mesures qu'elle a prises pour arrêter nos exportations de poissons?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous présentons un front uni.

Des voix: Oh, oh!

M. Nystrom: Cela sent mauvais.

M. Clark (Yellowhead): Le député essaie de donner des indications fausses à la Chambre pour laisser entendre qu'il y a de la confusion à propos de cette question alors que, comme d'habitude, la confusion existe uniquement dans ce que certains appelleraient l'esprit du député de Winnipeg—Fort Garry.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT DE DOUANE IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LES BARDEAUX DE CÈDRE CANADIENS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Forêts à propos de l'affaire des bardeaux. Le ministre le sait, l'idée d'essayer d'obtenir une compensation était vouée d'avance à l'échec. Le premier ministre n'a malheureusement pas demandé de lever le droit de 35 p. 100 qui entre en vigueur vendredi, et on est sur le point d'exercer des représailles. Le ministre n'admet-il pas qu'il faudrait entamer immédiatement

des négociations expéditives sur le partage du marché, ce qui permettrait peut-être de faire supprimer ce droit et de sauver les producteurs de bardeaux de la Colombie-Britannique?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ça barde dans tout le pays—si je puis employer ce terme . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Il faut dire que nous sommes tombés sur une sacrée tuile.

M. Clark (Yellowhead): . . . à cause de la décision du président des États-Unis d'imposer ce droit de 35 p. 100. Nous mettons tous les moyens en oeuvre pour essayer de trouver une solution depuis que ce droit a été annoncé. Le ministre des Finances fera une déclaration tout à l'heure à la Chambre des communes, si le Nouveau parti démocratique est d'accord; il parlera des mesures économiques que prendra le Canada à cause de cette décision.

LES EXPORTATIONS DE BOIS DE RÉSINEUX

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, les initiatives prises jusqu'à présent n'ont pas contribué du tout à sauver les producteurs de bardeaux.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous donner le nom d'une personne de son gouvernement qui a répondu, et la date à laquelle cette réponse a été envoyée au secrétaire au Commerce, M. Baldrige, à propos de l'échéance d'aujourd'hui concernant les droits compensateurs imposés sur le bois de résineux canadien? Le ministre a-t-il fait quelque chose à ce sujet ou bien ça va-t-il barder encore une fois.

M. Blackburn (Brant): Quelle tuile, alors!

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai abordé cette question au cours des conversations que j'ai eues vendredi avec le secrétaire d'État Shultz, à Halifax. La question des droits compensateurs a été abordée à d'innombrables reprises par les députés. Je conseille au député de ne pas abandonner si vite tout espoir d'arriver à résoudre le problème des bardeaux et de ne pas être aussi pessimiste au sujet du bois de résineux.

Une voix: Continuez à vous creuser les méninges.

M. Clark (Yellowhead): Ce sont des problèmes difficiles à résoudre. Ils prouvent notamment qu'il faut absolument améliorer les ententes commerciales avec les États-Unis pour protéger les Canadiens contre ce genre d'initiative.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSITION PRÉCONISÉE PAR LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question au sujet du libre-échange est à l'intention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre du Développement de la Nouvelle-Écosse a déclaré: